



Divorce et partage des biens

Par **bebelea**, le **03/09/2008** à **18:54**

après 19 mois de séparation, car il a quitté le domicile conjugal et j'ai déposé une main courante à la police,

j'aimerais savoir quelles sont mes droits?

Car nous avons acheté une maison ensemble et c'est moi qui paie le crédit et les frais de cette maison.

Doit-je vendre cette maison et divorcé, ou, divorcé et vendre la maison?

Et si il a le droit d'héberger une femme dans son appartement en disant que c'est qu'une amie?